



JE SUIS ÉLÈVE DE L'ENS RENNES : PARTIR À L'ÉTRANGER

Se former à l'étranger est l'occasion unique de découvrir un autre pays, une nouvelle culture tout en enrichissant ses connaissances scientifiques. L'ENS Rennes vous permet de partir à travers le monde pour un séjour d'études, un stage ou un doctorat dans le cadre d'un programme d'échange (Erasmus, CREPUQ, AUF) ou d'un accord bilatéral avec un établissement étranger. Vous pourrez également effectuer un stage au sein du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International.

Mais n'oubliez pas que ce projet (étude ou stage) doit être établi en concertation avec le responsable de formation et le correspondant international de votre département pour les scientifiques.

Par la suite, le service Relations internationales vous accompagnera dans les démarches administratives liées au séjour.

Mise à jour le 9 janvier 2018

CONTACT

Deborah France-Piquet
Responsable des relations internationales,
Service des relations internationales,
École normale supérieure de Rennes.
international@ens-rennes.fr
0033 299 059 420.